

Telle est l' « Eglise » Conciliaire...

On apprend par [Le Forum Catholique](#) que Mgr Nourrichard, évêque d'Evreux, viendra à Thiberville (Eure) pour annoncer la révocation du curé, l'abbé Francis Michel.

Cet abbé, très apprécié de ses paroissiens, célèbre depuis des années, le dimanche matin, la forme ordinaire du rite romain, orienté vers l'Orient et en grégorien. Le dimanche après-midi, il célèbre, dans une église toujours remplie, la forme extraordinaire du rite romain.

Sa révocation, longtemps désirée par l'évêque d'Evreux, est perçue comme une volonté de ne pas appliquer le Motu Proprio *Summorum Pontificum*.

Un comité de soutien à l'abbé Michel déclare :

"Le diocèse d'Évreux est l'un des plus sinistrés de France. Après Mgr Gaillot et Mgr David, Mgr Nourrichard gère la faillite d'une terre jadis chrétienne, où les églises se ferment les unes après les autres, les catéchismes sont désertés, les vocations découragées, les finances asséchées.

Dans ce désert, un prêtre, l'abbé Francis Michel, maintient la plus vivante des paroisses, Thiberville. Il se trouve que ce curé, qui n'est pas issu du monde traditionaliste mais qui est profondément traditionnel, c'est-à-dire catholique, a appliqué par anticipation le Motu Proprio *Summorum Pontificum* du pape Benoît XVI, depuis de longues années. Chez lui sont célébrées des messes dans la forme dite aujourd'hui « extraordinaire » et des messes dans la forme « ordinaire », mais de manière conforme aux vœux de Benoît XVI et « tournées » vers le Seigneur. Le résultat ? Thiberville et les 14 clochers que dessert l'abbé Michel forment l'ensemble catholique le plus vivant et le plus missionnaire – le seul encore vivant – du diocèse d'Évreux : église de Thiberville comble à toutes les messes, desserte « tournante » des autres églises, catéchismes, participation active des fidèles, foule d'enfants de chœur, confréries, toutes les églises magnifiquement restaurées, enterrements célébrés par le curé lui-même, etc. Ces paroisses où la communion de tous les catholiques est vécue de manière exemplaire est un modèle d'application de la volonté du Pape.

Au-delà de toutes les autres raisons avancées, c'est pour cela que l'évêque voudrait faire disparaître le culte à Thiberville. L'idéologie de « l'esprit du Concile », avec 40 ans de retard, doit s'y appliquer. Après bien des épisodes, Mgr Nourrichard va tenter d'enterrer cette expérience : dimanche prochain, le 3 janvier, il se rendra à Thiberville avec ses collaborateurs et, lors de la messe de 10h, il annoncera avec « douleur » sa décision sans appel : la paroisse de Thiberville n'aura plus de curé propre qui est « révoqué » et la paroisse sera jointe à un « ensemble paroissial », celui de Bernay. La mort du catholicisme paroissial plutôt que le recul de l'idéologie.

A Thiberville et dans tout le canton, c'est la consternation. D'abord parce qu'on y aime beaucoup l'abbé Michel et ensuite parce que l'évêque ne le remplacera pas. Tous les élus locaux de la région et tous les paroissiens seront présents pour dire leur soutien à ce prêtre très populaire, qui a pu commettre des maladresses mais dont le tort principal, pour son évêque, est d'être trop « papiste ».

Le dimanche 3 janvier, la protestation catholique du Peuple de Dieu se fera dans le plus grand calme pour demander qu'à Thiberville la volonté du Pape soit appliquée."

On ne peut pourtant pas accuser ce prêtre d'intégrisme ! Il s'est toujours comporté, comme il avait cru comprendre qu'il en avait la possibilité, en s'en tenant strictement aux instructions romaines ! D'abord en célébrant la « messe » nouvelle en latin, ainsi que le Concile lui en donnait le droit (Constitution « *Sacrosanctum Concilium* »), puis en y ajoutant la messe traditionnelle célébrée selon le missel de 1962, « *Motu proprio* « *Ecclesia Dei afflicta* ») et encore avec un horaire astreignant : l'après-midi !

La preuve est ainsi faite que « le » concile est généralement interprété – car il peut l'être, ce qui n'est pas un gage de confiance ! – dans le sens le plus défavorable à la Tradition. Dans son « *Bulletin du Prieuré Ste Anne* » (n° 201 de septembre 2008), M. l'abbé J.P. Frament comparait le dernier « *Motu proprio* » de Benoît XVI à un « *sas* » ! Ce n'est effectivement rien d'autre.